

# LE TÉLÉTRAVAIL

FICHE BIENFAITS

DE LA **MOBILITÉ**  
DURABLE



**Le télétravail ne convient pas à tout le monde.**

**A toi de choisir le ou les dispositif(s) de mobilité le(s) plus en accord avec ce que tu recherches.**

## C'est quoi exactement ?

Depuis la pandémie de la Covid19 en 2019, le télétravail s'est répandu partout dans le monde. Il s'agit d'une forme d'organisation de travail dans laquelle un salarié effectue une tâche hors des locaux de l'employeur de façon volontaire et en utilisant les technologies de l'information et de la communication (TIC).

## Les avantages

**Le télétravail, c'est des avantages pour toi mais aussi pour ton employeur !**

- Réduction des coûts liés aux déplacements, à l'utilisation des locaux, etc.
- Gain de temps: moins d'embouteillage !
- Pour certains salariés: gain de productivité, meilleure concentration, motivation.
- Flexibilité des horaires de travail.

**Si TU SOUHAITES TÉLÉTRAVAILLER ET QUE TON MÉTIER TE LE PERMET, QU'ATTENDS-TU POUR SAUTER LE PAS ?**

**Toutes les infos utiles sur le site : [challengeecomobilitepolynesie.com](https://challengeecomobilitepolynesie.com)**

**En partenariat avec :**

